

Bhoutan - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Alertes et dernières minutes

ALERTE

Urgence Attentat – Vigilance renforcée pour les ressortissants français à l'étranger

Date de mise en ligne le : 18 mars 2026 Date de mise à jour le : 07 avril 2026

Compte tenu du relèvement, sur l'ensemble du territoire national, de la posture du plan Vigipirate au niveau Urgence attentat, une vigilance renforcée est recommandée à l'ensemble de nos ressortissants résidant ou de passage à l'étranger.

ALERTE

Hausse des cas de rougeole

Date de mise en ligne le : 13 mars 2026

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) alerte sur la hausse des cas de rougeole en Europe et dans le monde, touchant adultes et enfants, avec parfois des formes mortelles.

La vaccination reste essentielle et contribue à éviter la transmission ou la dissémination de la maladie.

Plus d'information sur la fiche pratique "Rougeole".

Sécurité

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Zones de vigilance



Dernière actualisation le 18/03/2026, information toujours valable à la date du jour

Transit depuis l'Inde

Dans le sud-est du Bhoutan, les districts de Pemagatshel et de Samdrupjongkhar, frontaliers de l'État indien de l'Assam, ne sont toujours pas accessibles via l'Assam.

Avant tout transit vers le Bhoutan depuis les États du nord-est de l'Inde, il est recommandé de consulter la fiche de "Conseils aux voyageurs" de l'Inde. Ces États connaissent des périodes d'instabilité susceptibles d'affecter les déplacements.

Aucun transit n'est possible depuis la Chine

La frontière avec la Chine étant fermée et faisant l'objet d'un différend frontalier, il est recommandé de ne pas s'en approcher.

Risques encourus et recommandations associées

Risques naturels

Le Bhoutan est situé dans une zone d'activité sismique.

Pour plus d'informations sur la conduite à tenir en cas de séisme, consulter la fiche relative au risque sismique.

Criminalité

Il y a relativement peu de criminalité et de délinquance au Bhoutan. Il convient néanmoins de faire attention aux pickpockets.

Chiens errants

Il convient de se méfier des chiens errants, qui peuvent être agressifs le soir ou le matin s'ils sont en meute. En cas de morsure, se rendre immédiatement à l'hôpital le plus proche pour un traitement antirabique (voir rubrique Santé).

Recommandations générales

Toutes les activités (randonnées de longue durée notamment) doivent être organisées par un tour-opérateur agréé au Bhoutan.

Il convient d'être prudent quant aux effets de l'altitude sur l'organisme, qui, dans certaines circonstances, peuvent entraîner la mort. Les capacités locales de transport médical d'urgence sont limitées. Plus d'informations à la rubrique Santé.

Entrée / séjour

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Formalités d'entrée

Le passeport doit être valable 6 mois à compter de la date d'entrée au Bhoutan.

Les ressortissants français doivent être munis d'un visa pour entrer au Bhoutan. Le Département du tourisme bhoutanais ne délivre pas de visa directement. La demande doit être faite au moins 15 jours avant le départ, par l'intermédiaire d'un des nombreux tour-opérateurs agréés au Bhoutan ou de leur représentant à l'étranger, qui s'occupera de l'ensemble des formalités, y compris le visa et le billet d'avion par Druk Air (compagnie aérienne nationale du Bhoutan) ou par Bhutan Airlines (compagnie privée).

Les tour-opérateurs bhoutanais sont regroupés au sein d'une association : ABTO.

Pour toute information, voir le site du Département du tourisme bhoutanais (en anglais) : [Bhutan.travel](#) ou la page Facebook dédiée.

Les frais de visa sont de 40 USD. En complément, les voyageurs étrangers doivent s'acquitter de la taxe (Sustainable Development Fee – SDF) d'un montant de 100 USD par jour (plus d'informations disponibles sur le site [Bhutan.travel](#)).

Autorisations spéciales

En cas de passage de la frontière entre le Bhoutan et l'Inde, le visa indien est obligatoire et doit être demandé avant le départ auprès d'une représentation diplomatique indienne. En outre, le visa permettant d'entrer en Inde ne suffit pas pour accéder à certains États indiens du Nord-Est, pour lesquels une autorisation spéciale est exigée (voir fiche "Conseils aux voyageurs" Inde).

Si vous prévoyez également de quitter le Bhoutan par l'Inde, vous devez demander un visa à deux entrées pour l'Inde avant votre départ. L'ambassade d'Inde à Thimphou ne délivre pas de visas pour les touristes.

Règlementation douanière

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Office du tourisme bhoutanais (Tourism Council of Bhutan), dont les coordonnées sont les suivantes :

Adresse : P.O. Box 126 - Thimphu, Bhutan

Tél. : +975 2 323 251 ou +975 2 323 252

Télécopie : +975 2 323 695

Courrier électronique : info@tourism.gov.bt

Santé

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Avant le départ

Un séjour à l'étranger implique pour tout voyageur de prendre certaines précautions en matière de santé. La rubrique ci-dessous mentionne les indications essentielles. Ces indications ne dispensent toutefois pas le voyageur d'une consultation chez son médecin traitant et/ou dans un centre de vaccinations internationales, suffisamment longtemps avant la date de départ pour permettre le rappel des vaccins si nécessaire.

Pour plus d'information, consulter la rubrique "La santé en voyage".

Frais d'hospitalisation et dépenses de santé

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, parfois très élevés à l'étranger, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale. Ces frais ne pourront en aucun cas être pris en charge par l'ambassade de France sur place.

Faute de pouvoir justifier d'une couverture sociale, le voyageur s'expose au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

La ville de Thimphou dispose d'un hôpital doté d'un service des urgences d'assez bonne qualité, et d'un hélicoptère dont l'utilisation est contrainte par la disponibilité et les conditions météorologiques.

Le Bhoutan dispose de faibles capacités locales de transport médical d'urgence. Le réseau routier bhoutanais est peu développé, avec des possibilités d'encombrement dû au relief ou à la météo. A l'exception de l'axe Paro – Thimphou qui est en très bon état, la vitesse est d'environ 30 km/h sur les autres axes.

Recommandations pour la santé

Consulter si besoin son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) pour faire une évaluation de son état de santé et bénéficier de recommandations sanitaires, notamment sur les vaccinations. Consulter éventuellement son dentiste avant le départ.

Constituer sa pharmacie personnelle en conséquence et n'emporter dans ses bagages que les médicaments strictement nécessaires ; ne jamais consommer de médicaments achetés dans la rue (risque de contrefaçons). Les médicaments doivent être dans leur emballage d'origine avec les étiquettes originales, accompagnés d'une ordonnance portant le nom des médicaments en dénomination commune internationale (DCI). Il est indispensable de vérifier que les médicaments concernés sont autorisés dans le pays visité : pour plus d'informations, consulter la fiche Informations pratiques.

Il y a de bonnes pharmacies à Thimphou, il est toutefois recommandé de connaître le nom générique du médicament.

Vaccinations

Les vaccins recommandés en France sont également indispensables lors d'un séjour à l'étranger : les maladies qu'ils préviennent circulent partout dans le monde, parfois même plus fréquemment qu'en France. Avant tout départ, le voyageur (adulte et enfant) doit donc d'abord s'assurer d'être à jour du calendrier vaccinal français, en particulier des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche mais aussi contre la rougeole. Le carnet de vaccination peut être demandé à l'arrivée de certains pays.

Des vaccinations complémentaires peuvent être nécessaires :

- **Fièvre jaune** : obligatoire pour les voyageurs en provenance de zones d'endémie ;
- **Hépatite A** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Fièvre typhoïde** : en fonction des conditions et de la durée de séjour ;
- **Hépatite B** : en cas de séjours fréquents ou prolongés
- **Tuberculose** : chez les enfants de moins de 15 ans en cas de séjours fréquents ou prolongés ;
- **Chikungunya** : en cas d'épidémie ou de séjour prolongé ;
- **Dengue** : en cas d'épidémie active ou de séjour prolongé en zone endémique ;
- **Encéphalite japonaise** : pour des séjours en zone rurale, notamment pendant la saison des pluies dans la zone concernée (Téraï).

Il est donc conseillé de consulter son médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales (médecine des voyages) suffisamment de temps avant le voyage.

Risques sanitaires

Maladies transmises par les moustiques

Chikungunya

La chikungunya est une maladie virale transmise par l'intermédiaire de moustiques infectés. Cette maladie se manifeste par l'apparition de symptômes grippaux (fièvre, douleurs musculaires et articulaires). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin ; le traitement est uniquement symptomatique. Les moyens de prévention reposent sur la vaccination et la protection contre les piqûres de moustiques. Il est conseillé avant le départ de se référer à son médecin traitant et/ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

Dengue

La dengue est une maladie virale transmise par piqûres de moustiques. Les symptômes sont de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures, parfois éruption cutanée). En cas de signes cliniques, il est impératif de consulter immédiatement un médecin. Il n'existe pas de traitement curatif. La prise en charge médicale repose uniquement sur le traitement des symptômes. Il faut impérativement éviter la prise d'anti-inflammatoire. La prévention individuelle repose essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques. La vaccination des voyageurs peut être indiquée dans certains cas. Il est conseillé de se référer, avant son départ, à son médecin traitant et /ou à un centre de vaccination internationale.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Encéphalite japonaise

L'encéphalite japonaise est une infection virale grave principalement transmise à l'humain par la piqûre de moustiques infectés, qui se reproduisent dans les zones rurales, notamment les rizières. Les porcs et les oiseaux aquatiques servent de réservoirs naturels pour le virus.

Les symptômes de l'encéphalite japonaise apparaissent après une période d'incubation de 4 à 15 jours. La plupart des infections restent bénignes, se manifestant par une simple fièvre ou des céphalées. Dans environ 1 cas sur 250, les personnes touchées peuvent présenter une forte fièvre, une raideur de la nuque, une désorientation, un coma, des convulsions et une paralysie. La mortalité peut atteindre 30%. Beaucoup de survivants souffrent de séquelles neurologiques.

Il n'existe pas de traitement curatif. La prévention repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Organisation mondiale de la Santé et le site de l'Institut Pasteur.

Paludisme

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par piqûres de moustiques infectés. Les formes bénignes associent des symptômes de type grippal : fièvre, frissons, fatigue, maux de tête, courbatures, vomissements. Des formes graves potentiellement mortelles peuvent survenir d'emblée ou en l'absence de traitement (confusion, convulsions, difficultés à respirer, jaunisse, saignements anormaux). En cas de survenue de symptômes pendant un séjour à l'étranger ou dans les semaines qui suivent le retour, il est nécessaire de consulter rapidement un médecin.

La prévention du paludisme repose sur la protection contre les piqûres de moustiques et la prise d'un traitement préventif. Avant tout séjour en zone d'endémie, il est recommandé de consulter son médecin traitant ou un médecin spécialisé en médecine des voyages.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires.

La transmission du paludisme est possible toute l'année dans la zone Sud (districts de Chukha, Dagana, Pemagatshel, Samdrup Jonkhar, Samtse, Sarpang et Zhemgang) et reste saisonnière pendant les mois pluvieux d'été dans des foyers situés dans le reste du pays.

Zika

Il s'agit d'une maladie due à un virus transmis principalement par piqûre de moustiques et dans certains cas par voie sexuelle. Les symptômes sont généralement absents ou modérés (fièvre, maux de tête, douleurs articulaires, éruptions cutanées). La survenue de complications graves telle que des atteintes neurologiques (syndrome de Guillain Barré) et des microcéphalies chez des nouveau-nés de femmes enceintes infectées par le virus est attestée.

La prévention repose uniquement sur la protection contre les piqûres de moustiques.

Il est conseillé aux femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse de consulter au préalable un médecin avant tout déplacement dans une zone infectée. En cas de maintien du voyage, il est impératif de se protéger des piqûres de moustiques et d'appliquer les mesures adaptées contre la transmission sexuelle.

Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère de la Santé et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Autres maladies

Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie infectieuse causée par des bactéries présentes dans l'eau ayant subi une contamination fécale d'origine humaine, en général dans des zones où l'hygiène est précaire. L'infection résulte le plus souvent, de l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou d'une transmission directe de personne-à-personne. Les symptômes surviennent en moyenne 3 semaines après la contamination et associent : une fièvre continue, des maux de tête, une perte d'appétit, des douleurs abdominales avec diarrhée ou constipation, une grande fatigue et parfois une éruption cutanée. Dans les formes plus graves, la fièvre typhoïde peut être fatale en l'absence de traitement.

Les mesures de prévention reposent sur les règles élémentaires d'hygiène générale vis-à-vis de l'eau, des aliments et du lavage des mains ainsi que sur la vaccination.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur.

Rage

La rage est une maladie virale mortelle affectant le système nerveux et présent dans la salive des animaux infectés, tels que chiens, chats, chauves-souris et autres mammifères sauvages. Le virus se transmet par morsure, griffure ou contact de la salive avec une peau lésée ou une muqueuse. L'évolution est rapide avec l'apparition de fièvre, maux de tête, anxiété puis de troubles neurologiques (coma). La rage est presque toujours mortelle une fois les symptômes déclarés. Il est recommandé d'éviter tout contact avec des animaux suspects domestiques ou sauvages. La vaccination préventive contre la rage avant un séjour en zone exposée peut être indiquée en fonction du type de voyage et en particulier chez les jeunes enfants dès qu'ils marchent. Il est conseillé de demander conseil à un médecin ou à un centre de vaccinations

internationales.

En cas d'exposition à risque, consulter immédiatement un médecin même si la vaccination est bien à jour.

Pour plus d'informations, consulter la rubrique risques sanitaires et le site de l'Institut Pasteur.

Tuberculose

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie, transmise par voie aérienne. Elle touche principalement les poumons, mais peut aussi affecter d'autres organes. La maladie peut être latente ou active, avec des symptômes comme une toux prolongée, de la fièvre, des sueurs nocturnes et une perte de poids. Le traitement associe plusieurs antibiotiques pendant plusieurs mois. La prévention repose sur la vaccination par le BCG, la détection précoce et le traitement complet des malades.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Institut Pasteur et le site de l'Organisation mondiale de la Santé.

Mal des montagnes

Le mal aigu des montagnes (MAM) est une maladie survenant en haute altitude (plus de 2 500 mètres de hauteur) lorsque l'organisme n'a pas eu le temps de s'acclimater au manque d'oxygène consécutif à la baisse de pression. Il peut se manifester par des troubles de type respiratoires (essoufflement) et/ou neurologiques (maux de tête, nausées, vomissements, troubles du sommeil) qui peuvent être transitoires ou s'aggraver et conduire au décès.

L'identification des symptômes du mal des montagnes peut être difficile : il est essentiel de communiquer en permanence, sans restriction, sur son état physique. De surcroît, les capacités de réflexion et d'action d'une victime du mal aigu des montagnes peuvent être altérées. En cas de survenue de symptômes il est recommandé d'interrompre l'ascension, de redescendre le plus rapidement possible à une altitude inférieure, au minimum en dessous de 4000 mètres, avec un accompagnant et de consulter un médecin.

Toute personne, quelle que soit sa condition physique et son habitude de la randonnée en altitude, peut être confrontée au mal des montagnes.

La prévention repose sur des règles essentielles :

- Une adaptation progressive à l'altitude en limitant les efforts physiques les premiers jours ;
- Une ascension lente et progressive (pas plus de 400 m de dénivelé positif entre deux nuits consécutives à partir de 2 500 m) ;
- Une hydratation régulière en évitant les boissons alcoolisées et repas copieux ;
- Ne jamais abandonner une personne malade.

Les excursions et randonnées en altitude doivent faire l'objet d'un avis médical spécialisé avant le départ. La haute altitude est déconseillée pour les enfants. La grossesse ainsi que la notion d'antécédents cardiaques, pulmonaires, neurologiques ou rénaux constituent une contre-indication.

La capitale du pays, Thimphou, et l'aéroport de Paro sont situés à 2 400 m d'altitude.

Pour les excursions et randonnées en altitude, il est vivement recommandé de solliciter, quel que soit, son âge et son état de santé, un avis médical spécialisé avant le départ.

La haute altitude peut être déconseillée pour les enfants (notamment de moins de 1 an) et les personnes vulnérables ; des antécédents cardiaques, pulmonaires, neurologiques ou rénaux constituent une contre-indication, tout comme une grossesse.

Il est donc recommandé de faire preuve de prudence en cas d'activité sportive à risque à l'extérieur de Thimphou (comme le trekking), de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir la survenue du mal des montagnes en altitude, de disposer d'un kit de premiers secours et de demander au guide de prévoir un médecin ou un infirmier pouvant être contacté en cas de besoin.

Pendant le voyage

Mesures générales de prévention des piqûres de moustiques

- Porter des vêtements longs et couvrants ;
- Appliquer des produits répulsifs cutanés sur les zones découvertes du corps ;
- Protéger son logement (moustiquaires imprégnées d'insecticide, diffuseurs électriques, serpentins à l'extérieur, climatisation, etc.) ;
- Détruire les sites potentiels de reproduction des moustiques (récipients d'eau stagnante comme les soucoupes sous les pots de fleurs, les gouttières, les pneus, etc.).

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé et le site de l'Assurance Maladie.

Mesures de prévention des contaminations digestives

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou des solutions de lavage hydroalcooliques, surtout avant et après les repas et le passage aux toilettes ;
- Veiller à la qualité des aliments et surtout à leur bonne cuisson ;
- Éviter la consommation de produits alimentaires (poisson, viande, volaille, lait) crus ou peu cuits ;
- Peler les fruits et légumes ou les laver soigneusement (à l'eau saine) ;
- Éviter les crudités, coquillages, plats réchauffés et buffets froids ;
- Ne boire que de l'eau ou des boissons encapsulées ou de l'eau rendue potable (filtration, ébullition ou à défaut produit désinfectant) ;
- Éviter les glaçons et glaces, ainsi que la consommation de jus de fruits frais, de légumes crus et de fruits non pelés ;
- Ne consommer le lait que pasteurisé ou bouilli.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Infections sexuellement transmissibles (IST)

Il est recommandé d'éviter les comportements sexuels à risque et de prendre toutes les précautions d'usage. En cas d'exposition à un risque, il est recommandé de consulter au plus tôt un professionnel de santé.

Pour plus d'informations, consulter le site du ministère en charge de la Santé.

Informations utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Transport

Transport aérien

Il n'existe pas de vol direct entre la France et le Bhoutan. Le Bhoutan est accessible par liaison aérienne depuis l'Inde, le Bangladesh, le Népal, Singapour et la Thaïlande.

Il n'existe que quelques vols intérieurs au Bhoutan pour Jakar (district de Bumthang) et Trashigang, au départ de Paro. Toutefois, les conditions climatiques couplées à l'important relief rendent les liaisons aériennes difficiles et aléatoires.

Druk Air, la compagnie aérienne nationale du Bhoutan, et Bhutan Airlines, compagnie privée, desservent le pays.

Transports routiers et ferroviaires

La frontière avec la Chine étant fermée, l'entrée par la route n'est possible que par l'Inde (cf. partie sur la sécurité et les autorisations spéciales).

Les infrastructures de transport au Bhoutan sont limitées, bien que le gouvernement s'efforce de désenclaver les zones les plus isolées en améliorant le réseau routier. Les routes sont très sinueuses, d'assez mauvaise qualité et la conduite se fait à gauche. Il est donc indispensable d'avoir recours à un chauffeur sur place. Il est fortement déconseillé de vous déplacer la nuit, même avec un chauffeur. Pendant la mousson, les éboulements sont fréquents.

Il n'existe pas de réseau ferroviaire dans le pays.

Législation locale

Stupéfiants

La possession de stupéfiants est interdite. La vente et l'importation du tabac sont possibles, il est cependant interdit de fumer en public et en dehors des espaces réservés à cet effet.

Photographies

Il est interdit de photographier l'intérieur des temples, monastères ou bâtiments officiels. Il est néanmoins possible de les visiter, à condition d'être accompagné par un guide habilité.

Importation

L'importation ou l'exportation d'armes, de munitions, d'explosifs, de drogues et de produits dérivés d'espèces animales protégées ainsi que de plantes sont formellement interdites.

L'importation de plantes, de semences et de viande est soumise à quarantaine. L'exportation d'objets locaux classés comme antiquités, de plantes ou d'animaux est interdite.

Us et coutumes

Le port d'une tenue vestimentaire couvrante est recommandé dans tout le pays et particulièrement dans les temples, monastères et bâtiments officiels.

Il faut se déchausser pour entrer dans les temples et enlever son couvre-chef.

Divers

Il est parfois impossible d'appeler ou d'être appelé depuis ou sur un téléphone portable d'opérateur français. Il est recommandé d'acheter une carte SIM sur place. Le réseau 3G est très étendu et permet de recevoir ses courriels ou d'utiliser les applications de messagerie instantanée.

Les liaisons Internet fonctionnent bien et sont disponibles dans les grandes villes où l'on trouve du wifi partout.

Devises

La monnaie du Bhoutan, le ngultrum (Nu), est convertible avec la roupie indienne, qui a elle-même cours légal au Bhoutan (la parité étant fixe, un ngultrum vaut une roupie). En 2024, un euro équivalait environ à 89 Nu. La plupart des monnaies étrangères peuvent être échangées dans les banques. Le paiement par carte de crédit est accepté dans de rares magasins de la capitale (artisanat, bijoux) et dans les hôtels de luxe, mais pas dans les villes de province, ni par la compagnie aérienne ou les tour-opérateurs. Les retraits dans les distributeurs automatiques de banque fonctionnent de manière aléatoire avec les cartes VISA et MASTERCARD. et seulement à Thimphou. Il convient de préférence de se munir d'euros ou de roupies indiennes en espèces. Les billets de 500 euros et les travellers chèques ne sont pas acceptés.

Informations pratiques

Consultez l'ensemble des fiches pratiques.

Voyages d'affaires

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Données économiques

Consulter la fiche repères économiques Bhoutan.

Contacts utiles

Service économique

Les Services économiques auprès des ambassades sont des **services extérieurs de la Direction générale du Trésor**. Ils ont pour missions l'analyse et la veille économique et financière, sur une base macroéconomique, l'animation des relations économiques, financières et commerciales bilatérales avec les pays de leur compétence, le soutien public au développement international des entreprises.

Le Bhoutan relève du Service économique régional de l'Inde :

Service économique régional de New Delhi – INDE

Adresse : 2/50E Shantipath, Chanakyapuri , New Delhi – 110 021, INDE

Tél. : +91 11 43 19 63 00

Télécopie : +91 11 43 19 63 09

Courriel : newdelhi@dgtresor.gouv.fr

BAD et BM

Le Bhoutan est membre de la Banque asiatique de développement (BAD) et de la Banque Mondiale (BM).

Site Internet

La page du **Bhoutan**

FMI

Le Bhoutan et le FMI.

Contacts utiles

Date de mise à jour le : 21 avril 2026 Information toujours valable à la date du jour

Vérifiez que vous êtes bien assurés

- [Avant de voyager, il est indispensable de vérifier que vous êtes bien assuré](#)
- [Quelle est la portée des Conseils aux Voyageurs ?](#)

Retrouvez dans cette rubrique des informations de contact relatives aux administrations, services et organismes locaux.

Ambassade de France à New Delhi - Inde (compétente pour le Bhoutan)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet

Contacts :

Pour toute demande d'information, de clarification ou d'aide pour réaliser une démarche administrative concernant un ressortissant français, le Service France consulaire vous répond en français :

- par appel audio via internet à cette adresse (7h-15h, heure de Paris)
- Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france-consulaire>
- Adresse : 2/50-E Shantipath - Chanakyapuri New Delhi
- Téléphone : +91 11 43 19 61 00
- Téléphone (secondaire) : +33 5 24 09 23 70
- Site internet

Consulat général de France à Calcutta - Inde (compétent pour les questions consulaires)

Avant toutes démarches administratives, nous vous recommandons de consulter notre site internet

Contacts :

Pour toute demande d'information, de clarification ou d'aide pour réaliser une démarche administrative concernant un ressortissant français, le Service [<https://in.ambafrance.org/-Calcutta->] vous répond en français :

- par appel audio via internet à cette adresse (7h-15h, heure de Paris)
- Accès ACCEO (personnes sourdes / malentendantes) : <https://app.acce-o.fr/client/service-france-consulaire>
- Adresse : 21C, Raja Santosh Road, Alipore, Calcutta
- Téléphone : +91 33 40 16 32 00 (service gratuit, prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 8h à 15h (heure de Paris). +33 5 24 09 21 69
- Courriel : admin-francais.calcutta-fslt@diplomatie.gouv.fr
- Site internet